



NOUS, Jean-Luc GARIN, par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique,
évêque de Saint-Claude ;

Nommons

Le Révérend-Père Crispin SOLULA, religieux de l'ordre de Prémontré

Délégué diocésain à la Vie Consacrée

pour une durée de trois années à compter du 1^{er} octobre 2022, avec effet
rétroactif.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Poligny en trois exemplaires originaux,

le treize octobre deux mil vingt deux,

sous Notre seing et Notre sceau et avec le contreseing de Notre Chancelier.

Abbé William Goyard
Chancelier

Monseigneur Jean-Luc Garin
Evêque de Saint-Claude